

UNE RENTRÉE 2021 PAS ORDINAIRE...

Après 18 mois d'une crise sanitaire inédite qui a épuisé l'école, les personnels et les familles, la rentrée 2021 est hors norme. Le ministère porte la responsabilité d'avoir poursuivi les retraits de moyens dans le Second degré : 1883 suppressions de postes en France à la rentrée 2021 (150 emplois dans les DGH de l'académie pour des effectifs quasi stables), au mépris des besoins des élèves et de la nécessité d'alléger les effectifs pour consolider les apprentissages après 18 mois hors norme.

Au total, ce sont 7 490 emplois d'enseignant-es en moins dans les collèges et lycées depuis 2017, alors que les effectifs ont cru de 63 662 élèves. C'est l'équivalent de 166 collèges rayés de la carte dont 10 à Paris ! Ça suffit !

UNE « REVALORISATION » HISTORIQUEMENT MISÉRABLE

Contrairement aux affirmations du ministre Blanquer, il est celui qui a fait le moins pour revaloriser nos métiers. La revalorisation –nécessaire– des débuts de carrière (pour ne plus démarrer à 1,2 fois le SMIC à Bac+5) a exclu 66% des collègues. Suite au « Grenelle », le ministère a annoncé une « prime d'attractivité » pour compenser (partiellement) la perte du pouvoir d'achat. Les 266 millions d'euros seront répartis ainsi : 57€/mois pour les échelons 2 et 3, 42,75€/mois pour l'échelon 4 et 28,5 €/mois pour les échelons 5 à 9.

Mais 42 % des collègues demeurent oubliés : rien pour les échelons 10 et 11, la hors-classe et la classe exceptionnelle. Le ministère organise donc un tassement des carrières, tout aussi préjudiciable à l'attractivité de nos métiers.

La perte du pouvoir d'achat perdue
(-20 % depuis 2000 !).

Le gel du point d'indice doit immédiatement cesser « quoi qu'il en coûte » !

**TOURBILLON DE RÉFORMES AU
LYCÉE, ABANDON DU COLLÈGE,
CONTRACTUALISATION :
LE SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION ET NOS MÉTIERS
ATTAQUÉS COMME JAMAIS :
ÇA SUFFIT !**

TRANSFORMATIONS MANAGERIALES ET LIBÉRALES DE NOS MÉTIERS = DANGER !

Les conclusions du « Grenelle » éclairent sur la volonté du ministère d'accélérer la transformation de nos métiers dans un sens plus prescriptif, pour nous conduire au rang d'exécutant-e.

**NON AU RECRUTEMENT PAR DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT !
NON AUX PROJETS LOCAUX D'ÉVALUATION QUI ROGNENT LA
LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE !**

**NON À L'OPACITÉ DES OPÉRATIONS DE CARRIÈRE ET DE
MUTATIONS !**

**NON À LA PRECARISATION DE L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER
AVEC LA RÉFORME BLANQUER DES CONCOURS !**

NON À LA CAPORALISATION DE LA PROFESSION !

NON À LA SURPOPULATION SCOLAIRE !

**30 ÉLÈVES PAR CLASSE DES LA 6^e, 36 ET + AU LYCÉE : NOUVEL
HORIZON DE NOS ÉTABLISSEMENTS ?**

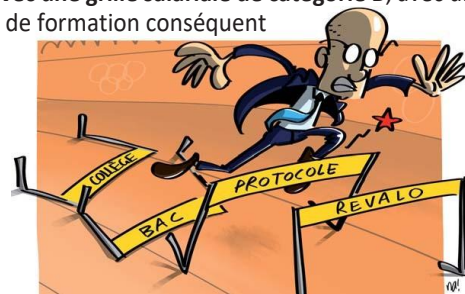
Stop à la maltraitance scolaire alors que les besoins éducatifs se sont accrus avec la crise sanitaire, que les besoins éducatifs particuliers sont de plus en plus nombreux et les publics de plus en plus hétérogènes. Il faut créer des postes !

Cela améliorera les affectations lors des mutations et pour les affectations des collègues TZR ou contractuel-les.

L'INCLUSION SANS MOYENS EST UNE CHIMÈRE...

L'inclusion n'est pas réellement possible dans des classes pléthoriques, sans un nombre suffisant d'accompagnant-es, de formations, l'intervention de professionnels dans les établissements et l'octroi de temps d'échanges dans les services.

L'instauration d'une grille à avancement automatique pour les AESH par le ministère est un premier pas important mais la grille indiciaire octroyée est trop basse. Le SNES-FSU continue de revendiquer la création d'un corps des AESH sous statut, avec une grille salariale de catégorie B, avec un véritable plan de formation conséquent



À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE FSU, FO, CGT, SUD ÉDUCATION

POUR UN PLAN D'URGENCE DANS L'ÉDUCATION

Revalorisation des salaires, créations de postes,
amélioration des conditions de travail

GRÈVE LE 23 SEPTEMBRE